

Choix des matières 3ème année

Par **CharlotteB**, le **30/08/2014** à **13:22**

Bonjour,

Je suis en train de faire mon inscription en 3ème année de droit. Beaucoup de personnes m'ont dit que le choix de mes matières cette année devait correspondre avec mon choix d'orientation post licence. Je prévois si je le peux, de poursuivre sur un master 1 ou 2, ou bien de tenter des concours pour la magistrature. Mon choix n'est pas encore décisif !

Cependant j'aimerais avoir des conseils ou avis sur les matières à choisir, je suis complètement perdue !

UEF 1/ UEF 2 : régime des obligations - droit des affaires - droit de la responsabilité et des contrats publics - droit de la fonction publique

UEF 3 avec TD : procédure pénale - droit judiciaire privé - contentieux de l'union européenne

Droit complémentaire : libertés publiques - droit fiscal général - philosophie du droit - systèmes juridiques comparés - histoire du droit administratif - droit civil des biens

Merci d'avance pour vos conseils, ils seront écoutés avec attention !

Par **Dragon**, le **30/08/2014** à **13:38**

Bonjour,

déjà quel(s) M1 et/ou M2 vises-tu? Car sans plus de précisions, il est difficile de te conseiller..

Pour l'ENM il faut garder un parcours assez généraliste, car au concours il y a pratiquement toutes les matières de droit (même s'il y a plus de droit privé notamment procédures pénale et civile, droit civil et pénal).

Par **CharlotteB**, le **30/08/2014** à **13:43**

Merci pour ta réponse, je serai plus tentée par un master 2, de droit privé, mais je ne voudrai

pas tomber entièrement dans cette branche, j'hésite encore, même si beaucoup de mes lacunes apparaissent dans la branche du droit public à l'heure actuelle

Par **Herodote**, le **30/08/2014** à **14:57**

Bonjour !

J'ai moi même fait ma licence à Brest avant de déménager à Bordeaux en M1 puis M2.

Ce n'est qu'à titre indicatif, mais personnellement, je pense que les matières les plus intéressantes pour un cursus de droit privé, et tout particulièrement si tu souhaites faire l'ENM seraient.

Régimes des obligations, droit des affaires et procédure pénale ou droit judiciaire privé en TD (selon tes préférences, les deux sont importants).

Et en complémentaire je dirais, l'autre matière de procédure, droit civil des biens, libertés publiques (le droit fiscal n'est pas au programme du concours), et responsabilité et contrats publics (je l'avais prise en TD au détriment de droit des affaires, mais il y a du public au concours, donc ce peut être intéressant à conserver) ou droit de la fonction publique (autre matière de public), la responsabilité et les contrats publics sont un approfondissement du Droit Administratif du S4 (S2 de L2).

C'est là mon avis pour l'ENM, sachant que quoi qu'il arrive, le M1 étant encore généraliste, aucun choix ne sera catastrophique. Ainsi par exemple, je n'avais pas fait de droit des affaires, ce que j'ai regretté, mais ça ne m'a pas empêché d'accéder au M2 que je souhaitais à Bordeaux.

Par **CharlotteB**, le **31/08/2014** à **11:21**

Merci beaucoup pour votre réponse qui me rassure vraiment ! Je pense suivre vos conseils et les matières indiquées, en espérant moi aussi faire et réussir les 2 masters ! Bon courage et bonne continuation, et encore merci pour le temps accordé à cette réponse .. :)